

## **Réactions suite aux propos tenus en séance du conseil municipal de Sainte Luce sur Loire le 24 juin 2014**

En tant qu'ancienne adjointe aux Solidarités de Sainte-Luce, je ne peux que réagir aux propos entendus dans la salle du Conseil municipal ce jour, et soutenir mon ancienne collègue Christine Le Goff actuellement élue d'opposition lorsqu'elle s'offusque des suppressions de postes que l'actuelle municipalité a décidé, de manière arbitraire, de réaliser au CCAS.

A l'heure où l'économie locale et nationale n'est toujours pas rétablie, le nombre de personnes en difficultés sociales augmente. Contrairement au Maire actuel, je pense que ce n'est pas quand l'économie fonctionne que les solidarités publiques doivent être mises en œuvre, mais bien quand cela va mal. Monsieur le Maire s'est targué dans son programme de retrouver de l'emploi aux Lucéens et aux Lucéennes. Tant mieux si il y arrive... Mais en attendant que compte-t-il faire pour ceux et celles qui n'ont même plus assez de ressources pour se nourrir ou se vêtir décemment ??

En 2013, j'avais certes eu l'occasion de regretter la suppression d'un poste d'accueil au CCAS, mais j'avais acquis la confirmation qu'il serait recréé en 2014 puisqu'il était budgété. Or, la nouvelle municipalité non seulement ne pourvoira pas ce poste, mais elle en supprime un deuxième : celui d'une conseillère en économie sociale et familiale. Cette personne qui étudiait les diverses demandes d'aides sociales, devait également être un moteur pour le projet d'épicerie sociale. Cette professionnelle avait été embauchée non pas sur un nouveau poste, mais en remplacement d'une salariée qui avait changé d'emploi.

Ce projet d'épicerie sociale avait fait l'objet de plusieurs réunions avec des usagers, et des associations (Sainte-Luce solidaire, Secours catholique, Entraide lucéenne...) Or il est actuellement complètement remanié sans AUCUNE concertation. Il était lié aux projets de jardins familiaux, eux aussi reportés aux calendes grecques !

Mais, c'est également sur l'intervention de Luc Geismar, conseiller municipal Modem que je souhaite réagir. Il a expliqué de long en large que l'épicerie sociale n'était pas un bon projet, que la Ville devrait verser des chèques d'accompagnement personnalisés aux plus démunis. Il est vrai que le groupe qui l'emploie, est une des entreprises émettrices de ce type de chèques. Heureusement que le ridicule ne tue pas ; Le conseiller municipal Luc Geismar qui avait brillé par ses nombreuses absences lors du dernier municipale a publiquement montré qu'il ne s'était jamais intéressé aux affaires sociales puisqu'il ignore que le CCAS verse déjà, sous condition de ressources, des CAP (chèques d'accompagnement personnalisé).

Le projet d'épicerie solidaire que nous menions n'était pas l'un de ces lieux stigmatisant dont il a parlé, mais bien un lieu de vie, animé par des bénévoles ET des professionnels. Un lieu d'informations sur « comment mieux se nourrir », cuisiner de manière simple, économiser sur un budget familial restreint, retrouver le plaisir de se rencontrer autour d'un café... Bref un lieu, créateur de lien social, d'entraide citoyenne et d'éducation familiale.

L'épicerie sociale devait remplacer la distribution actuelle de colis alimentaires qui se déroule dans des conditions très difficiles, vue l'augmentation des besoins.

La remise de CAP de manière régulière ferait exploser le budget du CCAS, alors que le projet d'épicerie sociale permettait de maîtriser les dépenses publiques. Voilà donc un argument qui devrait faire « tilt » aux oreilles de la nouvelle municipalité. Encore faut-il que l'épicerie solidaire soit réalisée de manière professionnelle, car le bénévolat seul ne suffit pas pour répondre à des situations sociales complexes. Et ce n'est donc pas le moment de supprimer des postes de professionnelles au CCAS !

**Roselyne Durand,**  
ancienne Adjointe au Maire chargée des solidarités